

Surexploitation de la ressource en eau en Gironde

Pressions sur la biodiversité

La pression exercée sur la ressource en eau ne constitue pas seulement un enjeu pour les usages humains ; elle représente également une menace pour les écosystèmes et la biodiversité.

L'exploitation excessive des ressources naturelles (ex. : prélèvements en eau, exploitation forestière, pêche, extraction de matériaux) représente une des 5 pressions majeures pour la biodiversité. Elle se manifeste lorsque les prélèvements transforment les équilibres naturels des écosystèmes compromettant leur fonctionnement écologique. Les effets diffèrent selon l'intensité des prélèvements, leur localisation et la sensibilité des milieux touchés.

À l'échelle des territoires girondins, la surexploitation des ressources en eau participe ainsi à l'érosion de la biodiversité et renforce la vulnérabilité des habitats naturels face aux effets du changement climatique.

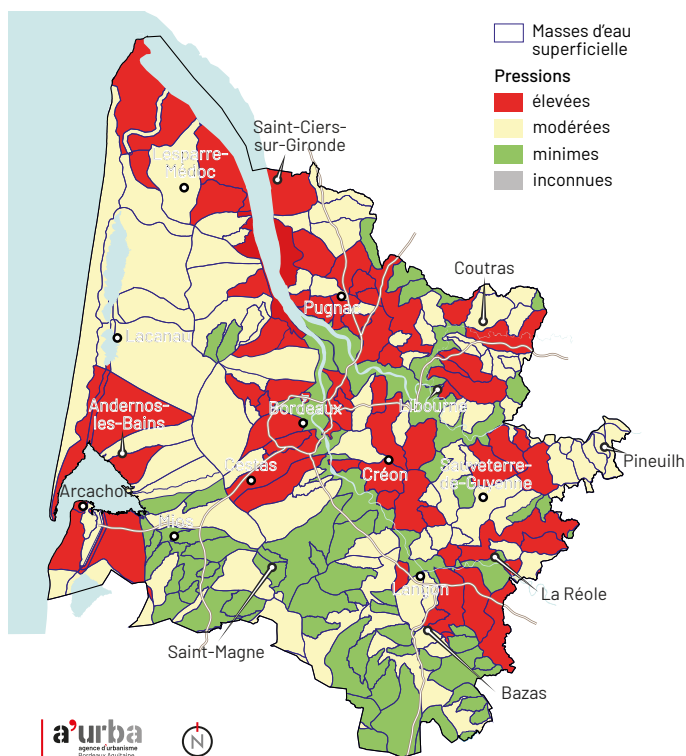
Les prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable, à l'irrigation des terres agricoles, aux activités industrielles ou encore aux usages touristiques peuvent modifier le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique des milieux naturels. Ils contribuent notamment à la diminution des débits des cours d'eau, à l'assèchement de certaines zones humides ou à la baisse des niveaux des nappes souterraines.

Ces perturbations réduisent la disponibilité des habitats aquatiques et humides, augmentent la température de l'eau, diminuent son oxygénation et peuvent favoriser la concentration des polluants. Elles affectent ainsi les conditions de vie des organismes dépendants de ces milieux, en particulier les espèces les plus sensibles ou fortement liées aux écosystèmes aquatiques, comme les poissons, les amphibiens, les invertébrés aquatiques ou encore la végétation des zones humides.

Une réduction des volumes prélevés peut contribuer à améliorer la disponibilité de l'eau pour les milieux naturels, mais le retour d'une biodiversité plus riche dépend également de la restauration globale du fonctionnement des écosystèmes.

En Gironde, près des trois quarts des masses d'eau superficielle sont soumises à des pressions

Une masse d'eau superficielle désigne une portion homogène de milieu aquatique de surface (cours d'eau, plans d'eau, estuaires, lagunes), servant d'unité de référence pour évaluer l'état des eaux dans le cadre des SDAGE¹. Les résultats présentés s'appuient sur l'état des lieux validé en 2025 pour le prochain SDAGE Adour-Garonne 2027-2033.



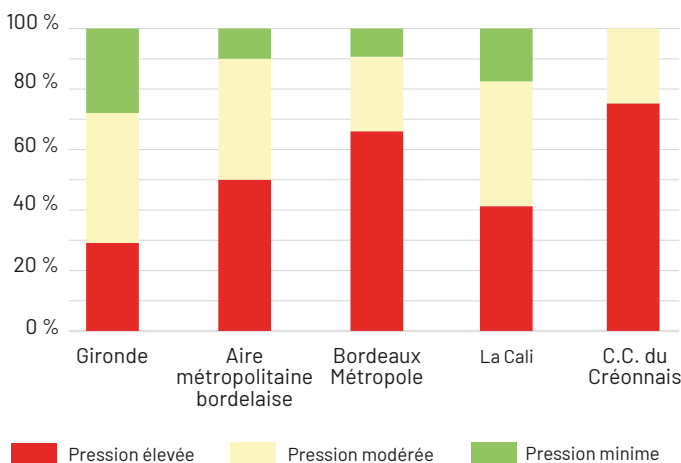
Masses d'eau superficielle de Gironde sous pression
© Agence de l'eau Adour-Garonne – traitement a'urba.

En Gironde, sur les 221 masses d'eau superficielle associées au territoire, environ **72 % sont soumises à des pressions élevées à modérées**. Ces pressions se répartissent entre des pressions hydrologiques (prélèvements d'eau et modifications des régimes d'écoulement pouvant être liés à une surexploitation de la ressource), morphologiques (altérations du lit, des berges ou des habitats aquatiques résultant notamment des aménagements et usages du territoire) et des pressions liées aux continuités écologiques (présence d'ouvrages entravant la circulation des espèces et le transport des sédiments).

1. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

La surexploitation d’une masse d’eau superficielle ne se résume pas uniquement à un excès de prélèvements. Elle se traduit également par une modification du régime hydrologique (ex. : barrages, dérivations), l’artificialisation des cours d’eau (ex. : canalisation, busage, recalibrage) et, plus largement, par une dégradation des habitats aquatiques et de leurs fonctionnalités écologiques.

Malgré d’importantes disparités à l’échelle locale, les territoires les plus urbanisés du département apparaissent comme ceux où les masses d’eau superficielles sont les plus affectées par les pressions liées à leur surexploitation.



Qualification à l’échelle territoriale de la pression sur les masses d’eau superficielle © Agence de l’eau Adour-Garonne – traitement a’urba.

251 millions de m³ d’eau prélevés en Gironde en 2023

D’après les données de la Banque Nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE), en 2023, les prélèvements en eau en Gironde s’élèvent à environ 4,3 milliards de m³, soit l’équivalent de près de 1,7 million de piscines olympiques.

Toutefois, cette valeur est très largement influencée par les besoins de refroidissement de la centrale nucléaire de Blaye, qui représentent à eux seuls près de 94 % des volumes prélevés. **En excluant cet usage spécifique, les prélèvements d’eau sur le territoire girondin s’établissent à environ 251 millions de m³.** Les analyses qui suivent ne prennent pas en compte les prélèvements liés au refroidissement de la centrale.

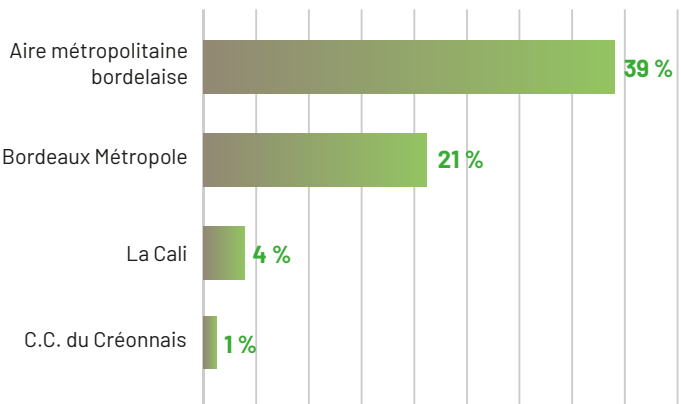
Entre 2008 et 2023, les volumes prélevés ont évolué de manière irrégulière, alternant périodes de hausse et de baisse sous l’influence notamment des variations

Les lagunes des Landes de Gascogne, dont bon nombre sont localisées en Gironde, sont de petites dépressions naturelles alimentées principalement par les eaux de pluie. Elles constituent de véritables refuges de biodiversité, abritant des espèces remarquables comme le Faux-cresson de Thore, le Campagnol amphibie, la Cistude d’Europe ou encore le Triton marbré. Pourtant, la grande majorité de ces lagunes sont aujourd’hui en mauvais état de conservation : le drainage lié à la sylviculture et aux cultures intensives, notamment le maïs très consommateur d’eau, a entraîné l’assèchement de nombreuses lagunes. Cette surexploitation de la ressource en eau, aggravée par les sécheresses plus fréquentes et l’abaissement des nappes phréatiques, provoque leur disparition progressive et un appauvrissement de la faune, de la flore et des habitats qu’elles abritent.

climatiques annuelles. Néanmoins, sur l’ensemble de la période, les prélèvements progressent de 7,5 %. Cette augmentation demeure toutefois inférieure à celle de la population girondine (18,9 % sur la même période). Ainsi, cette évolution traduit une amélioration de l’efficacité des usages de l’eau : réduction de près de 10 % des prélèvements par habitant depuis 2008 pour atteindre 148 m³ en 2023.

La répartition des prélèvements en 2023 montre une prédominance de l’alimentation en eau potable, qui concentre 50,7 % des volumes prélevés, suivie de l’irrigation agricole avec 38,2 %. Les activités économiques représentent quant à elles 7,2 % des prélèvements, tandis que les usages liés aux loisirs demeurent plus marginaux, avec moins de 1 % des volumes prélevés.

Les prélèvements sont réalisés très majoritairement dans les eaux souterraines, qui fournissent 87,1 % des volumes mobilisés. Les eaux continentales de surface représentent 8,8 % des prélèvements, tandis que les eaux littorales en constituent 4,2 %.



Contribution des territoires étudiés aux prélèvements en eau départementaux © BNPE – traitement a’urba.